

L'édito de Charles Moreau



Charles Moreau, président du canton de Mazières-en-Gâtine.

Le Canton JA de Mazières-en-Gâtine fait partie des cantons syndicaux les plus importants du département. Il fédère trente adhérents particulièrement motivés. Une réalité qui n'a pas toujours été celle-ci. Après une vague importante de renouvellement en 2007 et 2008, le dynamisme que connaît aujourd'hui encore le canton a pris son impulsion en 2009. Les jeunes agriculteurs du secteur s'étaient retrouvés dans le projet que représentait déjà à l'époque l'organisation de la fête départementale de l'agriculture. L'événement à partir duquel des relations respectueuses, amicales, solidaires entre les jeunes du secteur se sont construites avait alors lieu à Verruyes.

Huit ans plus tard, les adhérents les plus âgés, marqués par cette expérience et ses impacts positifs tant sur le plan humain que professionnel pour chacun, ont eu envie de donner aux plus jeunes l'occasion de vivre une telle aventure. Le 20 août, l'engagement des équipes se concrétisera.

La fête de la terre départementale, quelque peu oubliée ces dernières années, aura lieu à la sortie de Mazières-en-Gâtine. Partage d'idées, partage des tâches, mais également de stress et de satisfaction, composent un ensemble qui fédère un groupe. Et d'autant plus lorsque ses membres, ambitieux, s'engagent sans réserve dans un événement qui sera à la fois respectueux de l'histoire et ouvert sur l'avenir. Dimanche, la tradition des labours cotoiera les nouvelles technologies et le futur numérique de l'agriculture. Un choix à l'image de ce que devient l'agriculture et que les JA invitent le plus grand nombre à venir découvrir.

« DONNER L'OPPORTUNITÉ DE SE RENCONTRER ET D'ÉCHANGER »

Interview > La fête de la terre est l'occasion d'échanger avec les habitants du milieu rural et les consommateurs. Elle est aussi un rendez-vous syndical invitant les jeunes à se mobiliser pour leur avenir.

La fête de la terre reprend un peu d'ampleur cette année. Que représente cette manifestation pour JA ?

Julien Chartier: Les agriculteurs comptent parmi les acteurs sociaux et économiques du milieu rural. La fête de la terre est une manifestation que l'on souhaite ouverte. Une manifestation au cours de laquelle les jeunes agriculteurs s'investissent pour, en créant de l'animation dans les territoires, donner l'opportunité aux habitants de se rencontrer, d'échanger. La convivialité rapproche les gens. Autour d'un verre, d'un animal qui attise la curiosité, d'un matériel qui interpelle, ou d'une animation inhabituelle comme c'est le cas avec le tracto-cross, les langues se délient. La fête de la terre doit être le théâtre des échanges qui permettent aux ruraux de se comprendre.

La fête aura lieu le 20 août. La rentrée syndicale approche. C'est également l'occasion de porter vos revendications ?

Effectivement. Et nous n'y manquerons pas. Notre structure départementale sera en 2018 en année électorale. Nombre de nos représentants atteignent la limite d'âge. Le renouvellement sera important. La fête de la terre doit être fédératrice. Elle donne l'occasion aux agriculteurs nouvellement installés de s'engager pour l'avenir de leur profession, pour le leur. Cet avenir mérite néanmoins que l'on prenne le temps de s'arrêter sur un certain nombre de dossiers.

Le transfert des aides d'un pilier à l'autre est l'un de ceux qui font l'actualité. Si nous nous offusquons du fait que l'État a pris des engagements qu'il n'honore pas aujourd'hui, dans la situation actuelle, ce transfert nous paraît être le moindre mal. Le renouvellement des générations via les aides à l'installation, le paiement des



Pour Julien Chartier, dans la situation actuelle, le transfert des aides Pac d'un pilier à l'autre « paraît être le moindre mal ».

contrats MAE qui n'ont pas été honorés depuis 2015, la sécurisation de l'assurance récolte alors que les risques de plus en plus nombreux sont de moins en moins couverts, les aides à la conversion biologique, le versement de l'ICHN accordée en compensation d'un handicap naturel me semblent prioritaires. Cette dernière aide, nous le martelons suffisamment en Deux-Sèvres à propos de la réforme des zones défavorisées, est structurante pour beaucoup d'exploitations.

Sur ce dossier, les uns dénoncent le fait que l'on déshabille Pierre pour habiller Paul quand les autres jugent que le transfert n'est pas suffisant. Qu'en pensez-vous ?

L'État a pris des engagements. Il devrait les honorer plutôt que se dérober. Cette attitude n'appelle pas la confiance et ne motive pas les agriculteurs à s'engager dans l'évolution des pratiques encouragée par les aides. Transférer est la solution trouvée pour respecter les contrats d'ici la réforme de la Pac qui se profile. Si transfert il y a, il doit être à la hauteur des engagements initiaux. Pas plus. Si le développement de l'agriculture biologique est tel que les besoins sont plus importants que prévu, il faut voir ça dans le cadre des négociations de la future Pac.

nous avons déjà tous les outils législatifs. Leur application dépend uniquement d'une volonté politique qui tarde à venir. Je crains donc que cette opération nous fasse perdre du temps à discuter une fois de plus. Il va être question de production, de qualité de production, de modèle de production. Les associations de consommateurs vont exiger de la qualité. Qualité sanitaire qui est une réalité en France, quel que soit le mode de production. Ils vont plébisciter les produits bio ou fermier, qu'une bonne part de la population ne peut pas se payer. Alors oui, on peut prendre du temps. Mais si c'est pour appeler un seul modèle qui, déconnecté du pouvoir d'achat des ménages, imposera une agriculture dépendante des aides et pas des prix, alors je considère que l'on va perdre notre temps. Les agriculteurs doivent vivre de la vente de leur production. Celle-ci doit être segmentée pour satisfaire largement.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTELLE PICAUD

LE HAUT DE GAMME À PORTÉE DE MAIN !

TELESCOPES RETRACTÉS
Capacité de charge: de 2.5 à 3.0 tonnes
Moteur de 40 CV à 55 CV

TELESCOPES
de 2.5 à 3.0 tonnes
de 22 à 25 tonnes
de 30 à 35 tonnes

TELESCOPES COMPACTS
de 1.2 à 1.8 tonne
de 1.5 tonne à 2 tonnes
de 2 à 2.5 tonnes

TRACTEURS
de 30 à 100 CV

TRACTEURS COMPACTS
de 25 à 40 CV

PROFILS, ASSISTANCE & SERVICE - Agence de conseil et de vente de matériel agricole
 02 51 76 00 00 - 02 51 76 00 01 - 02 51 76 00 02 - 02 51 76 00 03
 02 51 76 00 04 - 02 51 76 00 05 - 02 51 76 00 06 - 02 51 76 00 07
 02 51 76 00 08 - 02 51 76 00 09 - 02 51 76 00 10 - 02 51 76 00 11
 02 51 76 00 12 - 02 51 76 00 13 - 02 51 76 00 14 - 02 51 76 00 15
 02 51 76 00 16 - 02 51 76 00 17 - 02 51 76 00 18 - 02 51 76 00 19
 02 51 76 00 20 - 02 51 76 00 21 - 02 51 76 00 22 - 02 51 76 00 23
 02 51 76 00 24 - 02 51 76 00 25 - 02 51 76 00 26 - 02 51 76 00 27
 02 51 76 00 28 - 02 51 76 00 29 - 02 51 76 00 30 - 02 51 76 00 31
 02 51 76 00 32 - 02 51 76 00 33 - 02 51 76 00 34 - 02 51 76 00 35
 02 51 76 00 36 - 02 51 76 00 37 - 02 51 76 00 38 - 02 51 76 00 39
 02 51 76 00 40 - 02 51 76 00 41 - 02 51 76 00 42 - 02 51 76 00 43
 02 51 76 00 44 - 02 51 76 00 45 - 02 51 76 00 46 - 02 51 76 00 47
 02 51 76 00 48 - 02 51 76 00 49 - 02 51 76 00 50 - 02 51 76 00 51
 02 51 76 00 52 - 02 51 76 00 53 - 02 51 76 00 54 - 02 51 76 00 55
 02 51 76 00 56 - 02 51 76 00 57 - 02 51 76 00 58 - 02 51 76 00 59
 02 51 76 00 60 - 02 51 76 00 61 - 02 51 76 00 62 - 02 51 76 00 63
 02 51 76 00 64 - 02 51 76 00 65 - 02 51 76 00 66 - 02 51 76 00 67
 02 51 76 00 68 - 02 51 76 00 69 - 02 51 76 00 70 - 02 51 76 00 71
 02 51 76 00 72 - 02 51 76 00 73 - 02 51 76 00 74 - 02 51 76 00 75
 02 51 76 00 76 - 02 51 76 00 77 - 02 51 76 00 78 - 02 51 76 00 79
 02 51 76 00 80 - 02 51 76 00 81 - 02 51 76 00 82 - 02 51 76 00 83
 02 51 76 00 84 - 02 51 76 00 85 - 02 51 76 00 86 - 02 51 76 00 87
 02 51 76 00 88 - 02 51 76 00 89 - 02 51 76 00 90 - 02 51 76 00 91
 02 51 76 00 92 - 02 51 76 00 93 - 02 51 76 00 94 - 02 51 76 00 95
 02 51 76 00 96 - 02 51 76 00 97 - 02 51 76 00 98 - 02 51 76 00 99
 02 51 76 00 100

